Annexe 2 À L’ACTE D’ENGAGEMENT -- clause sociale

Le titulaire,

Représenté par : Nom du signataire

Prénom

Qualité

* Déclare avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et notamment de l’article 19 relatif à l’action obligatoire d’insertion.
* S’engage à réserver, dans le cadre de l’exécution du marché, un nombre d’heures de travail au moins égal à celui indiqué à l’article 19.2 du cahier des clauses administratives particulières à des personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.
* S’engage à prendre l’attache de la coordinatrice régionale de la clause sociale en région Centre-Val de Loire, facilitatrice désignée par le pouvoir adjudicateur, afin de préciser ou de définir les modalités de mise en œuvre des clauses sociales.
* S’engage à fournir, à la demande du pouvoir adjudicateur et dans un délai qui lui sera imparti, toutes informations utiles à l’appréciation de la réalisation de l’action d’insertion.

Fait à ……………………………………. Le ……………………

Le Titulaire

(Signature et cachet)